

HISTORIQUE

L'aéroport Nice Côte d'Azur (*code AITA : NCE – code OACI : LFMN*), est un aéroport international qui, en terme de trafic passagers, **occupe la troisième place parmi les aéroports français, après les aéroports de Paris (Paris CDG et Paris Orly) et devant les aéroports de Lyon St Exupéry et de Marseille Provence.**

Il a été construit sur une zone partiellement gagnée sur la mer située dans le prolongement de la promenade des anglais, le long du fleuve Var dans le quartier de l'Arenas. L'atterrissage se termine par un vol à très faible altitude au-dessus de la mer avant de finalement toucher les pistes. **Le trafic 2010 a atteint 9 603 014 passagers en recul sensible de -2,3% par rapport à 2009.**

AÉROPORT DE NICE CÔTE D'AZUR

| ANNÉE | ÉVÈNEMENT |
|-------------|---|
| 1910 | L'Aéroport de Nice trouve son origine dans l'organisation en 1910 d'un premier meeting aérien, qui suit de seulement un an la première traversée de la Manche par Louis Blériot. Au départ, il s'agit des champs du lieu-dit La Californie et de quelques hangars. L'événement attire tout de même 100 000 personnes. |
| 1918 | Un service postal relie expérimentalement le port de Nice et la Corse par hydravion. Mais ce sont encore les meetings aériens qui font l'activité aérienne de Nice . |
| 1925 | Création d'une école de mécaniciens-avions par l'aéro-club de Nice. |
| 1928 | Une liaison hebdomadaire vers Marseille est assurée. |
| 1929 | Reconnaissance officielle du site niçois comme aérodrome par le ministère de l'air. |
| 1935 | Une ligne Nice-Bastia est expérimentée. |
| 1944 | Construction d'une piste en dur. |
| 1945 | Air France s'implante sur l'aéroport niçois, et ouvre une ligne Nice-Paris. |
| 1946 | L'aéroport ouvre à la circulation aérienne publique sous le nom de «Nice-Le Var». |
| 1955 | L'aéroport change de nom pour « Nice Côte d'Azur » - 500 000 passagers. |
| 1956 | Concession par l'Etat à la CCI des Alpes-Maritimes. |
| 1957 | 601 000 passagers, Terminal 1 et piste de 2 200 mètres pour accueillir les Caravelles . |
| 1964 | 1 000 000 de passagers. |
| 1969 | Naissance de Sophia Antipolis. |
| 1976 | Extension sur la mer (24 ha) piste de 3000m |
| 1983 | 200 ha de plus gagnés sur la mer, 2 ^e piste de 2963m |

| | |
|-------------|---|
| 1985 | 4 000 000 passagers |
| 1988 | 5 000 000 passagers |
| 1989 | Création du quartier d'affaires de l'Arénas |
| 1991 | Ouverture de la nouvelle gare de fret |
| 1992 | Inauguration du nouveau Terminal 1 et de la nouvelle tour de contrôle |
| 1998 | 8 000 000 passagers |
| 1999 | Déplacement de la piste Nord |
| 2000 | Extension T2 + silotage parking P5 |
| 2001 | Certification ISO 9001 ; 1ère table-ronde « Aéroport et Environnement » avec des spécialistes nationaux et européens du monde aéroportuaire ainsi que des associations de riverains et municipalités des Alpes Maritimes Décembre 2002 : mise en service de la zone nationale du T2 |
| 2013 | Avril 2013 - Mise en service de la zone internationale du nouveau T2 et transfert des compagnies aériennes. |
| 2013 | 6 mai 2003 - Livraison de la dernière tranche du Parking P5, de la gare routière et mise en place du nouveau plan de circulation sur le T2 |
| | |

L'aéroport Nice Côte d'Azur couvre une superficie de 370 hectares, dont : 270 hectares réservés aux pistes : deux pistes parallèles orientées 044°/224° séparées de 309,5 mètres 100 hectares réservés aux installations terminales : deux terminaux passagers 1 terminal fret

L'aéroport a été administré jusqu'en 2008 par la Chambre de commerce et d'industrie de Nice-Côte-d'Azur à qui l'Etat l'avait concédé en 1956. Cette concession a été transférée le 25 juillet 2008 à la société anonyme Aéroports de la Côte d'Azur (ACA), créée à cet effet le 28 décembre 2006. C'est la deuxième société aéroportuaire française après Aéroports de Paris, qui gère également l'aéroport de Cannes-Mandelieu et qui a acquis 99,9% des actions de la société Aéroport du Golfe de Saint-Tropez (AGST) le 26 juillet 2013.

Le capital de la société ACA est détenu à 60% par l'Etat, à 25% par la CCI Nice-Côte-d'Azur, à 5% par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à 5% par le conseil général des Alpes-Maritimes et à 5% par la métropole Nice-Côte-d'Azur. En termes de trafic passagers, il occupe la troisième place parmi les aéroports français, après les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et de Paris-Orly. Les quatrième et cinquième positions étant occupées par les aéroports de Lyon-Saint-Exupéry et de Marseille-Provence.

Il a été construit sur une zone partiellement gagnée par la mer située dans le prolongement de la promenade des Anglais, le long du Var dans le quartier de

l'Arenas. Sa situation géographique particulière assure aux passagers un atterrissage spectaculaire longeant le littoral de la Côte d'Azur avec une vue imprenable sur les îles, les baies, les plages, les montagnes enneigées l'hiver, et l'agglomération qui offre une image féérique la nuit. L'atterrissage se termine par un vol à très faible altitude au-dessus de la mer avant de finalement toucher terre.

Le trafic commercial en 2013 a atteint 11,55 millions de passagers. Il établit ainsi un nouveau record annuel pour la plateforme

En avril 2013, easyJet devient le premier opérateur de la plateforme devant Air France.